

## **Écoles en danger - Ruralités menacées** **Achères et Méry-ès-Bois**

Collectif de parents d'élèves et habitants des communes d'Achères et de Méry-ès-Bois

Contacts : Achères : [evi\\_et\\_stef@smind.com](mailto:evi_et_stef@smind.com) - Tél. 06 20 83 44 84

Méry-ès-Bois : [pajon\\_c@yahoo.fr](mailto:pajon_c@yahoo.fr) - Tél. 06 11 96 85 10

Le 4 juillet 2016

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Nous tenons à vous alerter et à vous faire part de notre action engagée le 2 juillet 2016 à la suite d'informations dont nous avons eu connaissance et qui concernent l'avenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Achères et de Méry-ès-Bois.

Nous nous proposons de vous présenter les points clés de ce dossier :

- Le RPI Achères - Méry-ès-Bois compte actuellement 90 enfants. Les prévisions d'effectifs sont stables.
- Sur la commune de Méry-ès-Bois, les écoles maternelle et primaire ne sont pas situées au même endroit. La municipalité de Méry-ès-Bois souhaite donc le regroupement des écoles dans une nouvelle structure, pour de multiples raisons :
  - o Le trajet, pour aller à la cantine et à la garderie indispensable, dans une commune où les parents travaillent pour la plupart tous les deux ;
  - o La garderie actuelle n'a pas de sanitaires, et l'école primaire, dont les sanitaires sont à l'extérieur, date des années 60, et est très mal isolée.
- Les études pour cette nouvelle structure ont coûté 70 000 € à la commune. En juillet 2015, les financements ont été validés. En septembre 2015, la Caisse des Dépôts a demandé des financements complémentaires. Un rendez-vous a été pris avec M. le Sous-Préfet qui encourage alors ce projet.
- En février 2016, le dossier complet est déposé.
- En avril 2016, la préfecture annonce « oralement » que la commune n'aura pas de subventions et donc pas de nouvelle structure au vu des effectifs en baisse (?) et des prévisions pour les années à venir.
- Lors d'une réunion le 24 mai 2016, le sous-préfet soumet au maire de Méry-ès-Bois de regrouper l'école dans un RPI concentré (possiblement à La Chapelle d'Angillon). L'école d'Achères, quant à elle, rejoindrait un autre RPI concentré (à Henrichemont).
- Le conseil municipal du 20 juin 2016 a délibéré le maintien du RPI avec Achères et n'autorise pas Monsieur le Maire de Méry-ès-Bois à faire d'éventuelles démarches vers une autre structure.
- Les parents, habitants et élus, sont choqués de l'avis négatif de la sous-préfecture et du DASEN pour la construction d'une nouvelle école.
- L'inspecteur académique Monsieur Joly, qui est déjà venu à l'école lors d'inspections, avait noté qu'il était regrettable que l'école soit installée sur deux lieux.
- Monsieur Joly affirme aussi que le RPI Achères - Méry-ès-Bois est une structure qui fonctionne très bien, avec de beaux projets, et une équipe compétente. Il précise toutefois que les instructions données par les services de l'État sont de regrouper les petites structures sous forme de RPI concentrés. Le cas du RPI Achères - Méry-ès-Bois n'est donc qu'un début ! Il précise que si les maires veulent engager des fonds importants pour leurs écoles, il ne faudra pas qu'ils comptent

sur une aide financière de l'État, car les RPI concentrés d'une dizaine de classes sont la solution à envisager.

- Monsieur Joly admet que Madame la Préfète a refusé la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) de la commune de Méry-ès-Bois après l'avis défavorable de Monsieur Cottet, DASEN.

En vue de s'opposer au démantèlement de notre RPI actuel Achères - Méry-ès-Bois au profit d'un RPI concentré, une trentaine de parents se sont réunis le 2 juillet 2016 à Achères, accompagnés et soutenus par les municipalités et quelques habitants des deux communes concernées.

Les instituteurs, parce que soumis à un devoir de réserve, ont choisi de ne pas être présents. Mais nous avons leur soutien, et ils œuvrent de leur côté par des actions qui vont dans le même sens que nous.

Les représentants des deux municipalités (maire ou adjoints) présents ont indiqué qu'ils engageaient des actions de leur côté, notamment en contactant l'Association des Maires de France.

La cause que nous défendons est de faire revenir le DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) et la préfecture, sur la décision de donner un avis défavorable à la construction d'une nouvelle école primaire à Méry-ès-Bois.

Si la commune de Méry-ès-Bois n'obtient pas cette subvention, le dossier de construction de la nouvelle école sera abandonné, et les sommes déjà engagées pour l'étude (70 000 euros) seront perdues. Par voie de conséquence, ceci condamnera l'école de Méry-ès-Bois à mourir à moyen terme, ce qui provoquera la mort du RPI Achères - Méry-ès-Bois.

Pour notre part, nous avons d'ores et déjà engagé un certain nombre d'actions, dont voici un extrait :

- Faire une pétition (papier et internet)
  - o Lien : <http://www.mesopinions.com/petition/enfants/sos-ecoles-danger-ruralites-menacees-acheres/20769>
  - o Lien court : <http://goo.gl/8EsiFo>
  - o Version papier disponible dans les mairies des deux communes et chez les commerçants
- Contacter les médias (presse, TV, radio)
- Faire des banderoles et les installer sur le lieu des écoles
- Faire des courriers aux communes environnantes
- Manifester au sein des écoles (le 5 septembre à 9h à l'école primaire de Méry-ès-Bois)
- Contacter des élus et des représentants politiques, locaux, nationaux...

La ruralité que l'État nous propose n'est pas celle que nous voulons. Nos écoles de villages sont en danger. Après les nôtres, ce seront les vôtres ! Nous devons tout faire pour que nos enfants ne passent pas des heures dans des cars pour aller dans des structures de plus de 500 enfants ! Les fermetures d'écoles annoncent ensuite la mort pure et simple de nos villages qui, au mieux, deviendront des dortoirs sans vie.

Nous ne savons pas précisément comment vous pourriez nous aider, car les actions à mener sont multiples si vous estimez notre combat légitime. Nous pensons cependant qu'il faut toucher et convaincre les élus et les représentants politiques, qui peuvent nous aider à empêcher le démantèlement de ce qui reste de nos écoles et de nos villages.

Nous vous remercions sincèrement pour votre bienveillance et d'avoir bien voulu relayer notre alerte, et nous vous prions, Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, d'agréer nos respectueuses salutations.

Le collectif de parents d'élèves et habitants des communes d'Achères et de Méry-ès-Bois.